



## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 16 Janvier 2020 - 19h00

### COMPTE-RENDU

#### 1. Approbation du procès-verbal de la dernière séance.

Après avoir pris connaissance et avoir entendu le complément d'informations de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 21 novembre 2019.

#### 2. Finances.

- *Débat d'Orientation Budgétaire.*

La loi prévoit que pour les communes de plus de 3 500 habitants, un débat d'orientation budgétaire (DOB) soit organisé en Conseil Municipal dans un délai de 2 mois avant le vote du budget qui devra donc intervenir avant le 16 mars 2020.

Ce débat, qui s'est tenu lors de la présente séance a pour objectif de discuter des investissements et des orientations fiscales pour l'année 2020, d'effectuer des arbitrages et d'informer le Conseil Municipal sur la situation financière de la commune.

#### Produits de fonctionnement

Total 2019 : 5 530 047 € soit une hausse de +4.77 %  
Dont impôts locaux : 2 650 008 € (+ 3,15 %)  
Dont DGF : 1 199 932 € (+ 5,49 %)

#### Charges de fonctionnement

Total 2019 : 4 720 631 € (+ 0,70 %)  
Dont charges de personnel : 2 416 752 € (+0.02 %)

#### Ressources d'investissements

Total 2019 : 1 897 393 €

#### Emplois d'investissements

Total 2019 : 3 080 512 €  
Dont dépenses d'équipements : 2 692 617 €

#### Capacité d'autofinancement

Total 2019 CAF nette : 1 021 995 € (+35,84 %)  
Total des recettes : 5 482 647 € (+4.60 %)  
Total des dépenses : 4 195 338 € (+0.68 %)

## Endettement

Annuité de la dette : 318 699 €

A noter une annuité faible de 60 € / hbts contre 108 € / hbts pour la même strate.

## Les orientations budgétaires

Pas de hausse de la fiscalité en 2020 afin de ne pas alourdir le poids de la fiscalité locale (part communale) pour les ménages.

Le coefficient de revalorisation des valeurs locatives serait de 0.9 % en 2020 ce qui entrainera mécaniquement une augmentation des taxes.

## Les gros investissements retenus

- ✗ Réalisation d'un terrain de football synthétique à la place du stabilisé.
- ✗ Aménagement de la rue Saint-Yves, de la rue de La Paix et la voie devant la piscine
- ✗ Réalisation d'un pumptrack avec le concours du conseil municipal des jeunes.
- ✗ Poursuite de la politique de réhabilitation du patrimoine communal : services techniques, maison de la solidarité, sanitaire centre-ville, logement du cimetière, aménagement extérieur de l'espace de la Madeleine, création d'un parking rue du Liorho)

## Les travaux en cours et à venir

- ✗ Poursuite des travaux d'extension et de restructuration de l'école du Gourandel : retour des élèves prévu le lundi 02 mars.
- ✗ Réaménagement paysager de la coulée verte par création d'un espace de convivialité et la réalisation d'un toboggan de butte à la coulée verte : travaux au cours du printemps.
- ✗ Rénovation des terrains de tennis extérieur : le terrassement a été réalisé, il reste le revêtement en résine à terminer.

Les dépenses de fonctionnement pour 2020 sont évaluées à 3 060 000 €.

La section de fonctionnement dégage un résultat net de 809 000 € et un résultat cumulé de 1 060 000 €.

Il est également prévu de maintenir les services à la population, en contenant les dépenses pour 2020.

- *Demande de subvention – terrain de football synthétique.*

Dans le cadre du projet de réalisation d'un terrain de football synthétique estimé à 518 000€, le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter toutes les subventions possibles auprès de la Région, du Département, de la Fédération Française de Football et de l'Agence Nationale du Sport.

- *Demande de subvention – liaison douce.*

Dans le cadre de l'aménagement d'une passerelle en bois à l'arrière de la Maison de Retraite réalisé au cours de l'été 2019 pour un coût de 15 970 € HT, le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter une aide financière LEADER à hauteur de 56% (8 943.20€).

- *Demande de subvention pour les projets culturels – DRAC et FRAR.*

Le Conseil Municipal décide de solliciter des aides financières de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), du Département, de la Région pour tous les projets portés par la médiathèque, le musée de la carte postale et la direction du Quatro dans les domaines de la valorisation et médiation du patrimoine, les diffusions et expositions culturelles, les résidences artistiques et les projets d'éducation artistique et culturelle.

- *Assainissement – tarifs des contrôles de conformité.*

Dans le cadre des contrôles de conformité de l'installation d'assainissement collectif portant sur plusieurs logements d'un même ensemble collectif, le Conseil Municipal décide de voter un tarif forfaitaire de 150€ pour le premier logement puis 75€ par logement suivant.

- *Suppression de la régie de recettes des amendes de police municipale.*

Le Conseil Municipal décide de supprimer la régie de recettes des amendes de police municipale suite à la mise en place du système de verbalisation électronique en 2015.

### 3. Administration Générale.

- *Compte-rendu des délégations du Conseil Municipal.*

Par délibération en date du 23 mai 2014, le conseil Municipal a délégué un certain nombre de ses pouvoirs au Maire. Aussi, conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire doit rendre compte des décisions prises dans le cadre de cette délégation.

Décision n°30-2019: Signature des avenants au marché de travaux de restructuration et extension de l'école du Gourandel.

Signature des avenants au marché de travaux de restructuration et extension de l'école du Gourandel pour les lots suivants :

Lot 04 – CHARPENTE ET BARDAGE BOIS -LE TRUDET	:	- 2 607.90€ HT
Lot 06 – Menuiseries Extérieures Aluminium – LA MENUIS	:	- 2 161.32 € HT
Lot 07 – Menuiseries intérieures bois- DELALANDE	:	- 68.42 € HT
Lot 09 – Revêtements de sols – MOISAN CARRELAGE	:	+ 1769.69 € HT
Lot 10 – Peinture revêtements muraux – LE ROUX	:	+ 3 410.39 € HT
Lot 13 – Electricité courants faibles – EA2I	:	+ 14 720.00 € HT
Lot 14 – Plomberie sanitaire chauffage – TEXIER	:	+ 4 432.85 € HT

Décision n°31-2019: Signature du contrat de prestation de balayage de la voirie.

Signature du contrat de prestation de balayage de la voirie, nettoyage des caniveaux et places publiques, avec la société LORIS Service sise rue Antoine de Saint-Exupéry 56100 LORIENT.

Décision n°32-2019: Signature du marché de création d'un toboggan de butte à la Coulée Verte.

Signature du marché pour la création d'un toboggan de butte à la coulée verte avec l'entreprise Sport Développement Urbain sise 3 rue François Moigno Pen Mané 56520 GUIDEL pour un montant de 41 311.02 € HT.

- *Animation « le monde Viking » - convention.*

Le Conseil Municipal autorise la signature d'une convention fixant les conditions administratives, financières et techniques avec l'association Gjallahorn de BAUD pour une animation sur « le monde Viking » au Quatro en avril 2020.

### 4. Ressources humaines.

- *Participation employeur à la garantie maintien de salaire.*

Dans le cadre de la participation de l'employeur à la garantie maintien de salaire, le Conseil municipal décide de fixer une participation à hauteur de 10 € brut / mois (depuis 2013, la participation était de 5€ net/ mois).

La garantie maintien de salaire est une assurance souscrite à titre individuel par les agents couvrant la perte de salaire lors d'un arrêt de travail de longue durée.

## 5. Urbanisme.

- *Modification simplifiée n°1 du PLU- bilan de la concertation.*

Dans le cadre de la procédure de modification simplifiée du PLU afin de modifier le règlement écrit de la zone UI (zonage du camping de l'Orée du Bois), Monsieur Le Maire fait part au Conseil Municipal des observations indiquées au registre tenu à disposition du public sur une période d'un mois.

Compte tenu que les remarques indiquées ne s'opposent pas à la modification du règlement écrit de la zone UI, le Conseil Municipal décide d'approuver la modification simplifiée n°1 du PLU.

- *Cession foncière rue Constantin Le Priol - BAUD.*

Le Conseil Municipal autorise un échange de parcelles entre la commune et un riverain de la rue Constantin Le Priol afin de rétablir un alignement dans le cadre d'une division de propriété.

- *ZAC des Oiseaux – compte-rendu annuel EADM.*

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu annuel d'activités réalisé par EADM qui retrace les principales évolutions pour l'année 2018 de l'opération d'aménagement de la ZAC des Oiseaux.

## 6. Questions diverses.

Madame Sylvie COEURDACIER de GESNES indique que l'abord des containers à ordures ménagères de la rue Pasteur est très sale.

Signature de la charte zéro phyto pour l'entretien des espaces collectifs.

Ouverture de la Maison de la Solidarité courant février.

9 février : cérémonie de Poulmein.

13 février : vote du budget.

Début février : visite des chantiers en cours par le Conseil Municipal.